

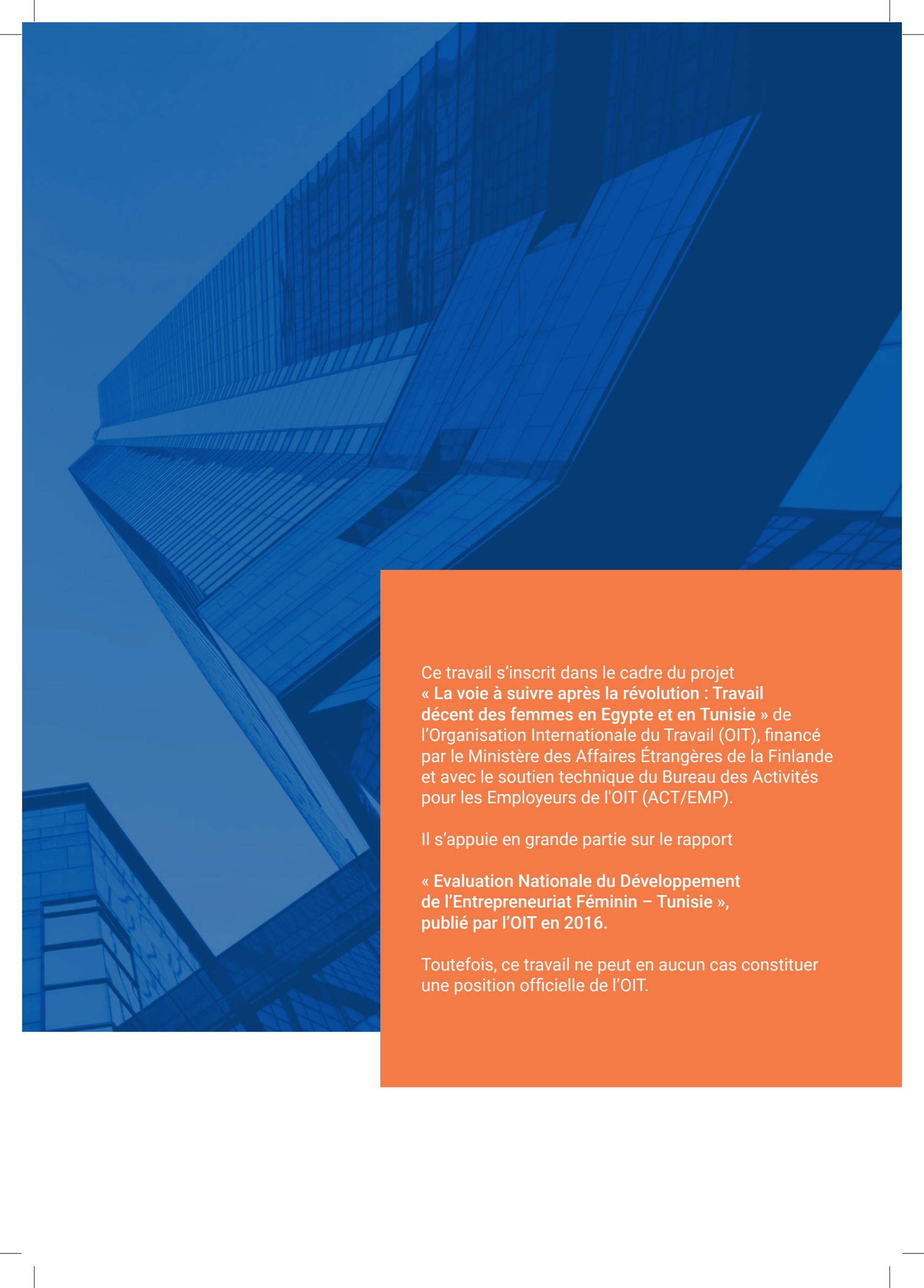


MANIFESTE :

**LIBÉRER
L'ENTREPRENEURIAT
FÉMININ EN TUNISIE**

**Manifeste actualisé en faveur d'un
développement économique et social
de la Tunisie après la pandémie de
COVID-19**



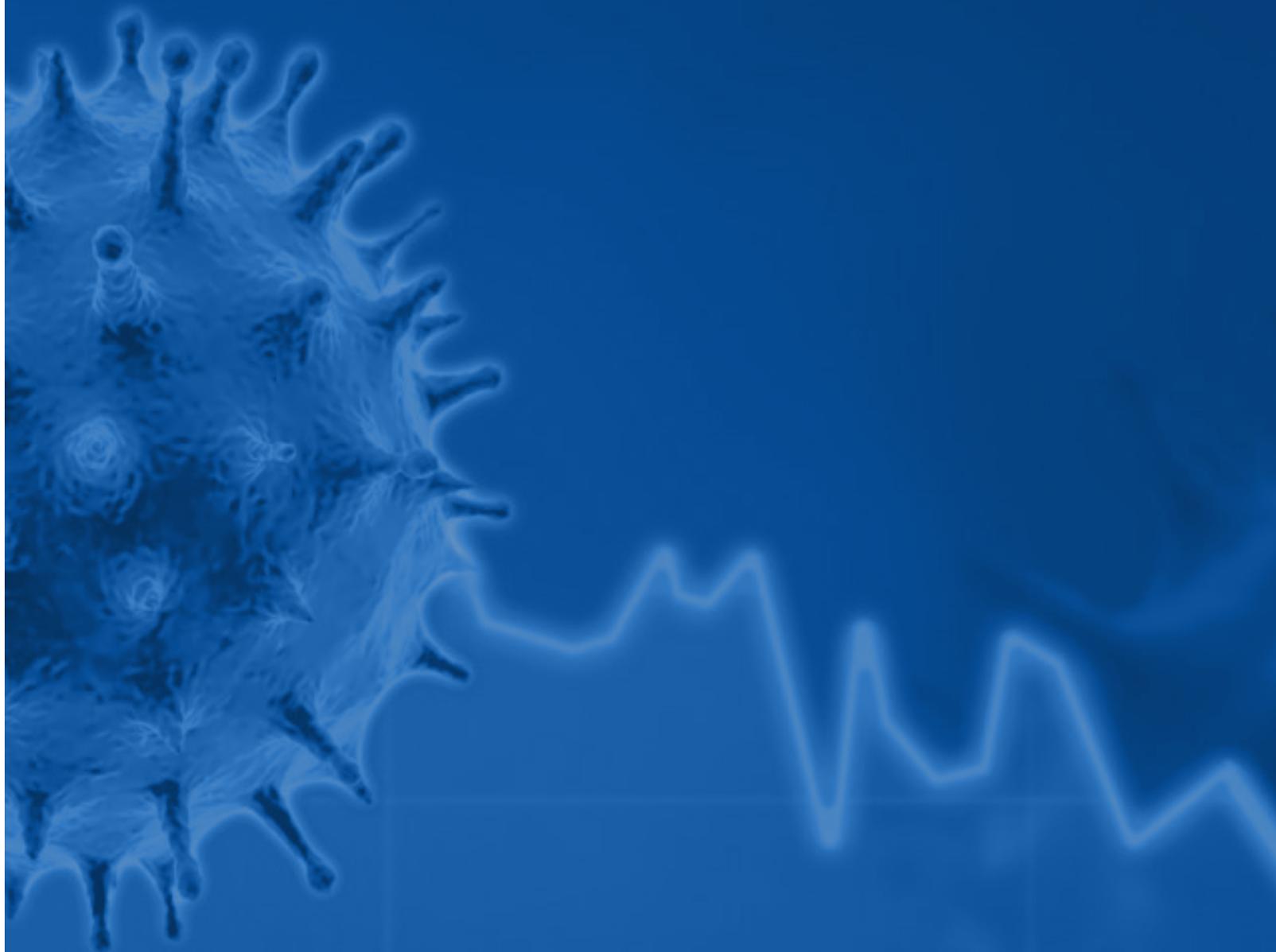


Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet
« **La voie à suivre après la révolution : Travail
décent des femmes en Egypte et en Tunisie** » de
l'Organisation Internationale du Travail (OIT), financé
par le Ministère des Affaires Étrangères de la Finlande
et avec le soutien technique du Bureau des Activités
pour les Employeurs de l'OIT (ACT/EMP).

Il s'appuie en grande partie sur le rapport

« **Evaluation Nationale du Développement
de l'Entrepreneuriat Féminin – Tunisie** »,
publié par l'OIT en 2016.

Toutefois, ce travail ne peut en aucun cas constituer
une position officielle de l'OIT.



PRÉAMBULE



La pandémie de COVID -19 a heurté de plein fouet le monde du travail avec des conséquences néfastes au niveau des emplois et des entreprises, se traduisant par une recrudescence du chômage de masse à des niveaux jamais atteints depuis la récession de 1929 et un regain notable de précarité et de la pauvreté dans le monde, surtout parmi les femmes.

La CNFCE, en tant que syndicat du patronat féminin, dont l'objectif est l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale pour l'entrepreneuriat féminin à forte valeur ajoutée, permettant la mise en place d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat féminin ; la création et l'encouragement d'entreprises avec un leadership féminin, est montée aux premiers rangs dans l'action et la réflexion pour soutenir et compléter les initiatives proposées par le gouvernement tunisien.

C'est dans ce contexte que la CNFCE a procédé à une actualisation de son premier manifeste relatif à la libéralisation du potentiel féminin, qui avait présenté les obstacles majeurs au développement de l'entrepreneuriat féminin ainsi que les recommandations sur lesquelles il a été demandé aux autorités d'agir.

Cette actualisation a pour base l'étude réalisée en collaboration avec l'OIT, à savoir l'enquête menée auprès des femmes cheffes d'entreprises sur les défis à relever suite à la crise du coronavirus et dont la finalité vise à fournir une indication sur le statut des entreprises dirigées par des femmes à la lumière des répercussions de la pandémie de COVID- 19.

La CNFCE entend, par ce manifeste, renforcer son action en vue d'élaborer et de mettre en œuvre une politique nationale pour l'entrepreneuriat féminin à forte valeur ajoutée, et ce dans la perspective de relever l'ensemble des défis que fait peser la COVID-19 sur les activités des femmes cheffes d'entreprises.

Soyons toutes solidaires pour une Tunisie réinventée

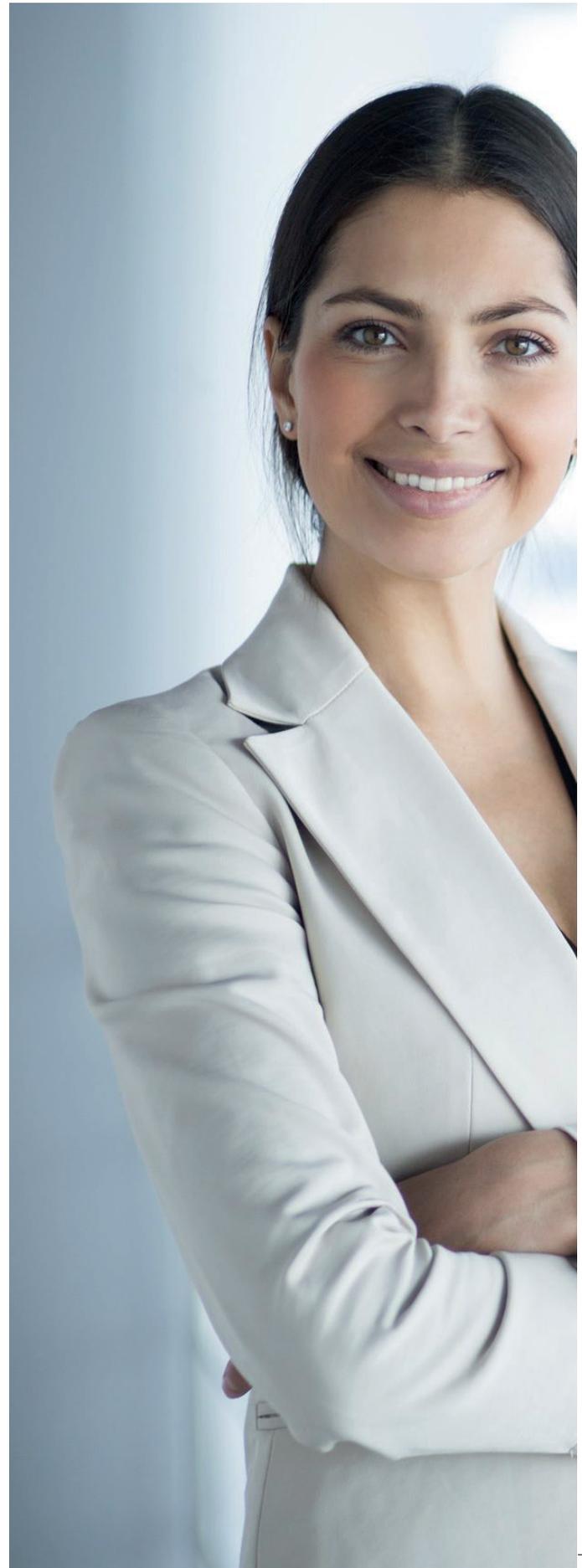
Leïla Belkhiria Jaber
Présidente de la CNFCE

INTRODUCTION

Pour faire de l'entreprise gérée par des femmes un levier efficace pour atteindre l'égalité de genre, il faut s'inscrire dans une démarche globale, c'est à dire, prendre en compte l'éducation et la formation des filles et des femmes mais aussi leur accès aux services de santé et aux services financiers. La pandémie de COVID-19 a causé des ruptures dans les affaires des entreprises et particulièrement celles menées par les femmes.

Face à ces circonstances imposées et inédites, la CNFCE, en partenariat avec l'OIT, a actualisé le manifeste de 2019 qui va tenir compte des recommandations inclinées de l'enquête auprès des FCE sur les défis à relever après la pandémie de covid-19. Il est à signaler que des engagements du premier manifeste ont été mis en œuvre d'ores et déjà : partenariat avec Tamweeli, diagnostic et ingénierie du rôle de l'académie des FCE, préparation d'un programme de formation syndicales spécifiques aux leads des chambres régionales de la CNFCE, réalisation des formations de renforcement des capacités au digital ainsi que les outils d'accès sur la plateforme Tuneps, réalisation de site web de la CNFCE et une plateforme de réseautage entre adhérentes nationales et une autre au niveau de la région MENA et surtout la signature de convention de partenariat entre la SOTUGAR et le ministère des finances pour que les organismes financiers bénéficient d'une garantie qui leur permettra de réserver un quota au niveau des lignes de crédit destinées aux femmes entrepreneures.

Dans l'espoir et de rêve d'une Tunisie moderne et nouvelle, des recommandations ainsi que des engagements de notre part sont déployés dans ce manifeste au format actualisé lors de la pandémie de COVID-19.





90%

des FCE sondées sont impactées
par la pandémie

77%

des FCE ont perdu du revenu

42,3%

des FCE ont besoin
de formation en digital

47%

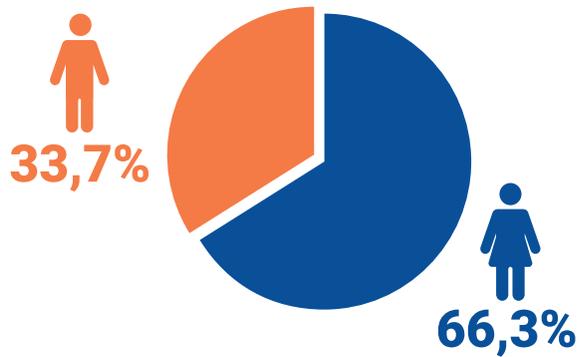
des FCE sont intéressées par
le partage d'expérience

1/3

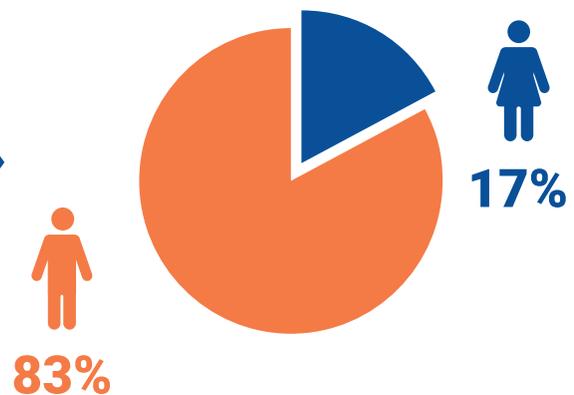
des entreprises sondées
comptent fermer au-delà de
trois mois de la pandémie si elle
continue

INDICATEURS-CLÉS DE L'ÉDUCATION ET DU CHÔMAGE

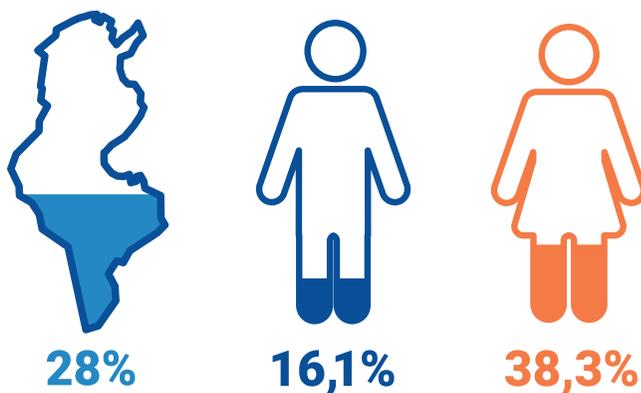
Plus de la moitié des diplômés du supérieur sont des femmes (% , milliers)



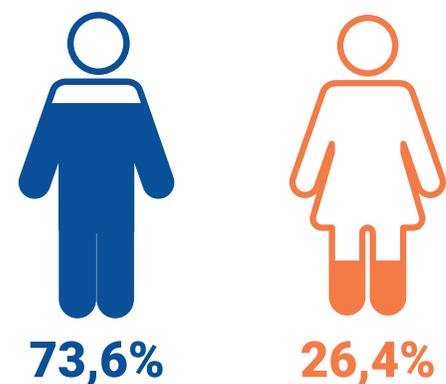
Mais elles bénéficient seulement de 17% des nouveaux emplois créés (% , milliers)



Le taux de chômage des femmes diplômées représente 1,5 fois le taux national (%)

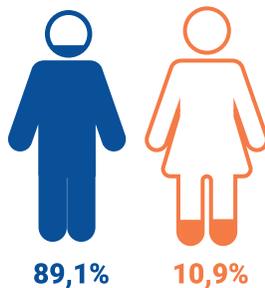


Le taux de participation des femmes est très faible comparé à celui des hommes (%)



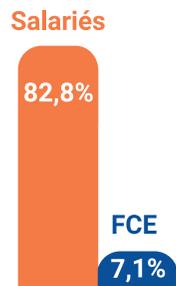
INDICATEURS-CLÉS DE L'EMPLOI ET DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

10,9% des chefs d'entreprise en Tunisie sont des femmes entrepreneures en 2019



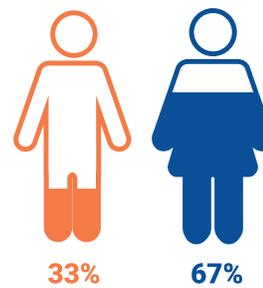
MIWE 2019
Mastercard Index of Women Entrepreneur

82,8% de la population femme en emploi sont des salariées 7,1% sont des cheffes d'entreprises



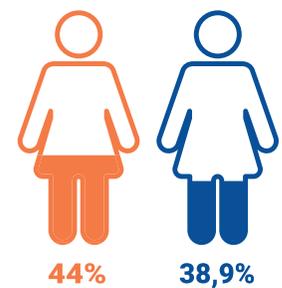
Bq - mondiale 2020

67% des diplômés de l'enseignement supérieur sont des femmes



Ministère de l'enseignement supérieur 2017

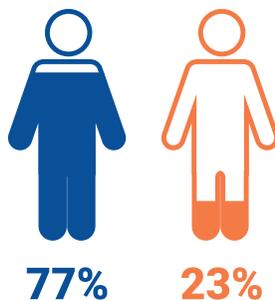
38,9% du secteur judiciaire sont des femmes 44% du secteur industriel sont des femmes



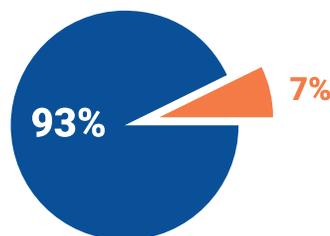
Ministère 2017

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES PERSONNES PHYSIQUES APPARTENANT AUX FEMMES

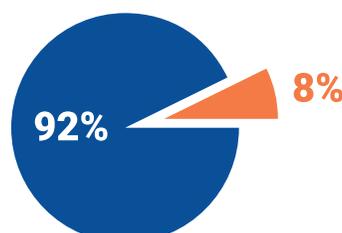
23% des entreprises personnes physiques



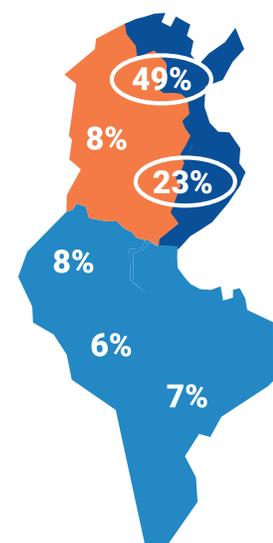
~7% emploient plus qu'un employé



~92% sont dans les services



~79% sont dans les régions côtières



RNE 2013

ENTRAVES



1. Absence de politique nationale pour l'entrepreneuriat féminin durable créateur de richesses économiques et sociales



2. Une culture non égalitaire et une discrimination de fait



3. L'accès au financement pour les FCE difficile dans le contexte de la pandémie



4. Difficultés d'accès à l'information, aux marchés publics et au marché e-business



5. Absence de l'aspect genre dans les organismes d'appui et les structures d'accompagnement



6. Leadership au féminin entrepreneurial et politique : Accès aux postes de décisions très limité et une représentativité réduite

RECOMMANDATIONS

Vers une urgence de développement d'une stratégie nationale sur l'entrepreneuriat féminin en post Covid-19

Offrir un cadre institutionnel attractif et facilitant l'entrepreneuriat féminin suite à la crise sanitaire

un financement aux femmes, l'accès à de nouveaux marchés, et avoir les facilités de recrutement en période de pandémie de Covid-19

Réorienter l'information marché, proposer un quota marché publique et dynamiser les startups dans l'intérêt des femmes entrepreneures

Rendre les services d'appui plus sensibles au genre et les former à la gestion de crise et l'écoute active aux femmes entrepreneures

Convertir la menace de la pandémie Covid-19 en une opportunité à saisir pour la CNFCE : lancer une campagne nationale pour une représentativité féminine accrue.



ENTRAVE 1

Absence de Politique Nationale pour l'Entrepreneuriat Féminin durable et créateur de richesse économiques et sociales

- Les gouvernants prennent le pouvoir et se succèdent, sans prendre en compte de l'intérêt d'une politique nationale au profit de l'entrepreneuriat féminin ;
- Absence de loi transversale pour incarner le genre sur le plan stratégique de tous les ministères ;
- Absence de structures propres au genre dans les départements ministériels ;
- Absence d'étude exhaustive qui traite les statistiques et nombre de femmes cheffes d'entreprise, le profil de l'entrepreneure, les secteurs et les formes juridiques ;
- L'ARP même avec une représentativité féminine intéressante a du mal à imposer une réflexion sur l'apport de l'entrepreneuriat féminin.

RECOMMANDATION 1

Vers une urgence de développement d'une stratégie nationale sur l'entrepreneuriat féminin en post COVID-19

- Intégrer la vision nationale de l'entrepreneuriat féminin dans le prochain programme du gouvernement 2020-2024 ;
- Révision de la réglementation ;
- Absence de données détaillées sur les femmes cheffes d'entreprises ;
- Faire une étude comparative sur l'apport des femmes entrepreneures dans la croissance économique en Tunisie et la promouvoir au niveau des pouvoirs publics ;
- Intégrer la composante « entrepreneuriat féminin » dans les commissions à caractère économique et financier de l'ARP.

ENGAGEMENT DE LA CNFCE

● *Dans une ère de pandémie mondiale, la CNFCE s'engage à jouer son rôle crucial de plaidoyer politique et le dialogue public privé pour l'intégration de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat féminin dans le vision stratégique du Gouvernement actuel 2020-2024.*

Mettre en place d'un dispositif permanent de suivi de l'entrepreneuriat féminin sous forme d'observatoire en impliquant des partenaires publics, privés et internationaux.



ENTRAVE 2

Une culture non égalitaire et une discrimination de fait

- Barrières à l'entrée et aussi dans l'évolution à l'enrichissement par l'entrepreneuriat ;
- Problèmes d'égalités de chances pour accéder à la propriété, inégalité dans l'héritage ;
- Très peu de capital détenu par les femmes entrepreneures ;
- Très peu d'égalités dans les salaires du Top management.

RECOMMANDATION 1

Offrir un cadre institutionnel attractif et facilitant l'entrepreneuriat féminin suite à la crise sanitaire

- Créer à travers un cadre juridique innovant un changement structurel dans le potentiel entrepreneurial féminin et l'appropriation du capital chez les femmes ;
- Sensibiliser le public et les médias à l'intérêt de l'accès féminin à la propriété puis légiférer dans le même sens ;
- Expliquer à l'opinion publique la vraie réalité sur la détention du capital en Tunisie et se battre pour une meilleure égalité ;
- S'assurer que le salaire pour un même poste de décisions dans une entreprise publique ou privée ne subisse pas une discrimination basée sur le genre, sinon contrôler l'application de la loi et travailler pour une jurisprudence équitable.

ENGAGEMENT DE LA CNFCE

- *Soutenir et promouvoir les réformes nécessaires auprès des autorités publiques pour lutter contre toute forme de discrimination ;*
- *Participer de manière proactive et constructive à toutes les réformes qui touchent l'entrepreneuriat féminin en Tunisie ;*
- *Veiller à la simplification et numérisation des procédures numériques standards et simplifiées (affiliation CNSS, fiscalité et immatriculation) pour faciliter le passage de l'informel vers le formel des femmes ;*
- *Sensibiliser les femmes sur leurs droits économiques et les voies de recours mises à leurs dispositions ;*
- *Droits de propriété: bonne application de ces droits en relation avec la contribution économique et sociale surtout dans le cas où la femme travaille avec son conjoint.*



ENTRAVE 3

L'accès au financement pour les femmes entrepreneures difficile dans le contexte de la pandémie

- Les femmes cheffes d'entreprises identifient l'accès au financement comme la problématique majeure lors de la création de leur entreprise et du développement de leur activité ;
- Hormis le cas des institutions de microfinance, les institutions de financement ont une part réduite de clientèle féminine ;
- Très peu de femmes bénéficient des mécanismes de participation au capital, surtout à cause de la petite taille de leurs projets ;
- Il n'y a pas de discrimination positive pour renforcer la part des femmes dans les financements.

RECOMMANDATION 3

Offrir et accélérer l'accès au financement aux femmes, l'accès à de nouveaux marchés et avoir les facilités de recrutement

- Sensibiliser les institutions financières et surtout les agents de front office aux besoins et le traitement adéquat des FCE pour surmonter les défis relevés suite à la pandémie de COVID-19 ;
- Mettre en place d'urgence par les Institutions financières d'un mécanisme de crédit express et sans conditions avec deux années de grâce pour le secteur de l'artisanat et les secteurs fortement impactés par la pandémie de COVID-19 ;
- Développer une plateforme de crowdfunding dédiés aux projets menés par des FCE et sous l'égide de la CNFCE ;
- Suite à la crise sanitaire, en urgence, veiller à la création et la constitution d'un fonds de solidarité spécialement pour les FCE impactées par la COVID-19 ou toute autre femme qui veut entamer un projet (chercher des partenaires comme la CDC) ;
- Continuer dans la démarche de création d'un fonds d'investissement (SICAR) pour les projets d'entrepreneuriat féminin.

ENGAGEMENT DE LA CNFCE

- *Organiser des journées de sensibilisation pour les femmes sur l'accès aux crédits et aller dans les régions afin de former les femmes pour les aider à monter des propositions bancables et à mieux négocier avec les institutions financières ;*
- *Sensibiliser les institutions financières à intégrer la composante genre dans l'expertise des chargés de clientèle et dans leurs communications ;*
- *Faire pression sur les institutions comme la SOTUGAR pour qu'elles tiennent compte des besoins des femmes cheffes d'entreprises ;*
- *Etablir des partenariats avec les institutions financières afin d'alléger et accélérer les procédures de financement en faveur des femmes cheffes d'entreprises.*



ENTRAVE 4

Difficultés d'accès à l'information, aux marchés publics et au marché e-business

- L'information en Tunisie est très limitée et coûteuse, elle bénéficie aux grandes structures donc aux hommes ;
- Absence de quota pour les femmes dans les marchés publics (dominés par les hommes) ;
- La loi start-up act est de connotation masculine ;
- Absence de démarche systématique pour intégrer les chaînes de valeur.

RECOMMANDATION 4

Réorienter l'information marché, proposer un quota marché public et dynamiser les start-ups dans l'intérêt des femmes entrepreneures

- Travailler sur une mutualisation de l'information économique à travers de nouvelles structures féminines telles que la CNFCE ;
- Mise en place en urgence des quotas en vue d'ouvrir les marchés publics aux TPE gérées par les femmes ;
- Promouvoir des start-ups féminines pour assurer leur résistance et résilience face à la pandémie de COVID-19.

ENGAGEMENT DE LA CNFCE

- *Soutenir et promouvoir les réformes nécessaires auprès des autorités publiques pour lutter contre toute forme de discrimination ;*
- *Participer de manière proactive et constructive à toutes les réformes qui touchent l'entrepreneuriat féminin en Tunisie ;*
- *Veiller à la simplification et numérisation des procédures numériques standards et simplifiées (affiliation CNSS, fiscalité et immatriculation) pour faciliter le passage de l'informel vers le formel des femmes ;*
- *Sensibiliser les femmes sur leurs droits économiques et les voies de recours mises à leurs dispositions ;*
- *Droits de propriété: bonne application de ces droits en relation avec la contribution économique et sociale surtout dans le cas où la femme travaille avec son conjoint.*



ENTRAVE 5

Absence de l'aspect genre dans les organismes d'appui et les structures d'accompagnement

- Les structures publiques d'appui ne sont pas organisées de façon transversale à avoir l'aspect du genre. Leurs services ne ciblent pas les besoins spécifiques des femmes (prise d'initiative, confiance en soi, développement personnel...);
- Il n'existe pas de services de soutien dédiés aux femmes organisés de façon régulière, touchant un nombre important de femmes et généralisés sur tout le territoire;
- Manque de confiance en soi et d'expérience entrepreneuriale;
- Absence d'espace de co-working féminins qui aide à rompre l'isolement des femmes entrepreneures surtout après la crise sanitaire.

RECOMMANDATION 5

Rendre les services d'appui plus sensibles au genre et les former à la gestion de crise et une écoute active aux femmes entrepreneures

- Sensibiliser les institutions à former leurs agents de front-office sur :
 - les spécificités et l'approche genre
 - les techniques de communication et d'accueil en situation de crise (stress et angoisse)
 - les lois et réglementations en vigueur (anciennes et récentes)
- Mettre en place d'un programme de formation des FCE visant les compétences entrepreneuriales en terme de communication internationale, du numériques et en terme d'agilité face à la crise sanitaire;
- Développer un écosystème favorisant une conciliation entre la vie professionnelle-vie familiale- vie privée (garde d'enfants, soutien du conjoint,...) dans toutes les régions de la Tunisie;
- Favoriser la synergie de partenariats entre les parties prenantes de l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin (éducation de base, enseignement supérieur, centres d'affaire, chambres de commerce), et tout ce qui a trait au développement des affaires.

ENGAGEMENT DE LA CNFCE

- *Développer le mentorat entre femmes entrepreneures (débutante et confirmée);*
- *Inciter les organes gouvernementaux de s'assurer de la cohérence des politiques sur l'entrepreneuriat féminin;*
- *Inciter les structures d'appui à adopter une approche genre dans leur services offerts aux entrepreneures;*
- *Suite à la propagation de la pandémie, mettre en place des systèmes de e-learning de manière à permettre aux FCE de se former de manière plus flexible;*
- *Favoriser les activités et services de proximité comme des organismes de financement, les garderies d'enfants, les écoles...);*
- *Développer des partenariats public privé centré sur l'entrepreneuriat et plaider à rendre les universités plus entrepreneuriale.*



ENTRAVE 6

Leadership féminin entrepreneurial et politique : Accès aux postes de décisions très limité et une représentativité réduite

- Le pouvoir économique est en très grande majorité entre les mains d'hommes, très peu de femmes présidentes de conseil d'administration ;
- La bourse est majoritairement masculine ;
- Les PDG d'institutions financières, d'entreprises publiques et autres sont majoritairement masculins et les femmes ne dépassent jamais le plafond de glace ;
- Accès aux postes de décision est très limitée et la représentativité féminine réduite dans les structures syndicales patronales ainsi que les chambres mixtes.

RECOMMANDATION 6

Convertir la menace de la pandémie Covid-19 en une opportunité à saisir pour la CNFCE: lancer une campagne nationale pour une représentativité féminine accrue dans les structures syndicales patronales et autres.

- Faire de la CNFCE le cheval de bataille de la représentativité féminine aux seins de toutes les instances nationales ;
- Booster les représentantes actuelles au sein du gouvernement, l'ARP, les institutions financières et autres institutions économiques pour qu'elles soient des portes drapeaux nationaux ;
- Lancer une étude comparative et lancer une campagne nationale pour une représentativité féminine accrue ;
- Valoriser l'image de la femme entrepreneure à travers des success stories, : émission télévision, radios, médias sociaux...

ENGAGEMENT DE LA CNFCE

- *Créer un concours pour attribuer des prix régionaux (nord-est, nord-ouest, centre-est, centre ouest, sud-est, sud-ouest) et ce pour valoriser les meilleures femmes entrepreneures qui ont pu relever les défis de la pandémie de COVID-19 en terme d'innovation, de croissance, d'export vers de nouveaux marchés, etc... ;*
- *Engager des actions en faveur de la parité femme/homme surtout dans les organes de décision des entreprises, des organisations professionnelles et patronales en application des principes de la constitution ;*
- *Sensibiliser l'UTICA à pousser ses structures à utiliser les outils numériques pour faire les conférences call afin de permettre aux femmes d'être plus présentes aux réunions syndicales ;*
- *Les Success-stories des FCE sont à valoriser à travers les médias, sur les réseaux du networking, sur la page facebook de la CNFCE et sur son site web en présentant une fois par mois ou par semaine une success-story ;*
- *Saisir l'opportunité du fait que la Tunisie fait partie du continent africain qui est en première place dans le rapport de l'entrepreneuriat féminin établi par un cabinet international privé au novembre 2019 avec un TEA (taux d'activité entrepreneurial) le plus élevé au monde.*







CNFCE



Chambre Nationale des
Femmes Chefs d'Entreprises

+216 71 809 881 / +216 71 142 000

contact@cnfce.org

www.cnfce.org